



À propos des...

Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw

Bulletin du directeur général, Michael Udy

LE MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS BAT SON PLEIN

Plusieurs activités ont déjà eu lieu aux Centres Batshaw pour célébrer le Mois de l'histoire des Noirs. Au moment où vous aurez ce numéro entre les mains, vous aurez encore le temps d'assister à l'explosion de talents qui se déroulera le vendredi 21 février à l'auditorium du 6, rue Weredale Park. Vous pourrez également participer au lunch préparé par quelques-unes de nos familles d'accueil, le vendredi 28 février, pour aussi peu que 10 \$ le billet. Si vous désirez acheter des billets, veuillez téléphoner au 989-1885, poste 203, pour de plus amples renseignements.

LES ENFANTS TÉMOINS DE VIOLENCE CONJUGALE

(Contribution de David Lubert, agent de relations humaines, Direction des services à l'enfance et à la famille)

Un programme destiné aux enfants et à leurs mères, victimes de violence conjugale, est en place depuis 1999. Il vise à offrir aux enfants un milieu exempt de danger dans lequel ils peuvent discuter de la violence qu'ils auraient vue, entendue ou dont ils auraient eu connaissance dans leur foyer.

Ces enfants courent le grand risque d'avoir de graves problèmes émotifs et comportementaux. Dans des cas extrêmes, ils manifestent des symptômes de syndrome de stress post-traumatique. Ils sont pris dans l'engrenage de la violence et luttent contre des conflits de loyauté, de peur, de colère; ils se blâment pour la violence et se disent même qu'ils l'ont provoquée.

Ce programme s'adresse aux enfants âgés de six à douze ans. Pendant que les mères prennent part à une séance de groupe, les enfants participent à une autre. Il n'est pas recommandé que les enfants qui vivent toujours avec la personne violente ou ceux qui sont aux prises avec de graves problèmes de comportement, participent à ces groupes. Adressez toute question ou orientation à Joanne Tavalier – Auberge Shalom pour femmes – au (514) 731-0833.

SEMAINE NATIONALE DE PRÉVENTION DU SUICIDE

(Contribution de Kees Maas, Ph.D., psychologue – Direction des services professionnels)

Cette année, la Semaine de prévention du suicide a lieu du 17 au 21 février. Les centres jeunesse de la province ont adopté un protocole pour intervenir auprès des jeunes qui présentent un comportement suicidaire. En 2002, le conseil d'administration des Centres Batshaw a adopté une ligne de conduite sur le comportement suicidaire et a lancé la mise en pratique du protocole provincial qui comporte trois niveaux d'intervention et de responsabilités. L'objectif est d'identifier les jeunes qui pourraient être à risque de se suicider, d'intervenir pour réduire ce risque, et de le faire de façon systématique.

Les intervenants de premier niveau – les éducateurs, les chefs d'unité et les responsables de cas – s'occupent de la sélection et de la mise en application des plans de sécurité et d'une intervention plus poussée. Une équipe multidisciplinaire de deuxième niveau – formée de médecins, de psychologues, d'infirmières, de chefs d'unité sur place, d'éducateurs, de responsables de cas – est disponible 24 sur 24, 7 jours sur 7, afin de soutenir l'équipe de premier niveau dans l'évaluation du risque, d'assister à la planification de l'intervention et, si nécessaire, de diriger les cas au troisième niveau, c'est-à-dire à des évaluations et des interventions psychiatriques. Une équipe multidisciplinaire de deuxième niveau provenant des directions qui s'occupent des jeunes hébergés dans des ressources résidentielles, a été formée et a reçu une formation; pendant le mois de mars, l'équipe de premier niveau recevra également une formation sur la sélection, l'orientation et le processus d'intervention préconisé par le protocole provincial. Nous visons ainsi à ce que la démarche d'accompagnement soit claire et systématique, pour que nous puissions faire face à ce symptôme alarmant de stress énorme, que nous décelons chez certains de nos jeunes.

M. MANNY BATSHAW RENCONTRE LES CADRES DE L'ÉTABLISSEMENT

Récemment, les cadres de l'établissement ont été conviés à une réunion informelle avec M. Manny Batshaw. Pour ceux qui ne l'avaient pas encore rencontré, ce fut là une excellente occasion de bénéficier de sa longue expérience et de la lumière qu'il jette sur notre travail.

M. Batshaw a particulièrement souligné l'importance de garder à l'esprit que notre premier objectif est d'aider les jeunes et leurs familles, de nous engager – et d'engager nos ressources – à effectuer de la recherche sur les méthodes que nous utilisons pour nous assurer que notre soutien est efficace. De plus, M. Batshaw a fait valoir son intérêt personnel qu'une recherche adéquate soit effectuée et a annoncé son intention d'appuyer l'établissement dans l'obtention de fonds pour accroître ses capacités de recherche.

LOI SUR LE SYSTÈME DE JUSTICE PÉNALE POUR LES ADOLESCENTS

Pour remplacer la Loi sur les jeunes contrevenants, le gouvernement fédéral a adopté, l'an dernier, la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents. Cette nouvelle Loi entre en vigueur, le 1^{er} avril 2003. Au Québec, les seize directeurs de la protection de la jeunesse sont des directeurs provinciaux, dans le sens de cette Loi, et sont responsables de sa mise en œuvre. Michael Godman et le personnel de sa direction ont travaillé dur, au cours des derniers mois, pour préparer son application. Une formation organisée par M^e Sym Davis du Contentieux, aura lieu au cours des quelques prochaines semaines et une formation à l'échelle de la province sera offerte en mars. À long terme, cette Loi fera en sorte qu'il y ait moins de jeunes sous garde, que ceux qui le sont, servent de plus longues peines, et qu'il y ait un plus grand nombre de jeunes assujettis à d'autres types de probation et à une supervision en milieu communautaire. La mise en application de la Loi se fera progressivement : tous les jeunes soumis à la LJC au 31 mars 2003, continueront à être soumis à cette dernière, alors que les jeunes traduits en justice le 1^{er} avril 2003, seront assujettis à la nouvelle Loi.

NOUVELLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lors de leur réunion du 20 janvier, les membres du conseil d'administration ont élu les administrateurs suivants :

Président : James Grant
Vice-présidente : Anna Grafton
Secrétaire : Joy Lepage.

Dans un rapport soumis au conseil, la directrice des Services professionnels, Claude Laurendeau, a révélé que le « bulletin de notes » des centres jeunesse que le MSSS prévoyait publier, a été remis indéfiniment, en raison de la faible participation des usagers.

De plus, le conseil des infirmières a déposé les rapports annuels de 2000-2001 et de 2001-2002, et le conseil multidisciplinaire a déposé son rapport de 2001-2002.

CALENDRIER DES CENTRES BATSHAW

Février : Mois de l'histoire des Noirs :
Pour tout renseignement, communiquer avec Denise Bertrand, au 989-1885.

Du 17 au 21 février : Semaine nationale de prévention du suicide.

Le 3 mars : Ouverture du Centre *Relax-Action*, au 6, rue Weredale Park :
Pour tout renseignement, visiter l'intranet.

Le 17 mars, à 18 h : Réunion du conseil d'administration :
6, rue Weredale Park
Pour tout renseignement, communiquer avec Thérèse Gauthier, au 989-1885